**RFP** **23-5422**

**Annexe 5 : FORMULAIRE DE SOUMISSION DE L’OFFRE FINANCIÈRE**

**INSTRUCTIONS À L’ATTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

Dans son offre financière, le soumissionnaire doit détailler autant que possible le prix demandé en réponse aux spécifications techniques.

Si possible, il convient d'indiquer les prix unitaires des différents équipements et matériaux nécessaires, ainsi que les montants forfaitaires pour le personnel impliqué, puis le montant total (y compris les services additionnels et tout autre coût lié à la construction des ouvrages, le cas échéant).

Plus les informations financières sont détaillées, plus les offres gagnent en clarté et en transparence, ce qui facilite l’évaluation par la CPS des offres reçues.

Le contrat établi avec le soumissionnaire sélectionné doit indiquer l’ensemble des frais liés à l’exécution de la mission confiée à ce dernier (matériel, équipement, déplacements, etc.). Ces frais seront soit inclus dans leurs honoraires, soit payés ou remboursés par la CPS sur présentation des justificatifs. Dans tous les cas, ils doivent être estimés par le soumissionnaire dans son offre financière et feront partie intégrante de l'évaluation des offres reçues par la CPS. Une fois le contrat signé, aucuns frais supplémentaires ne peuvent être réclamés à la CPS.

Le soumissionnaire doit également indiquer toute condition particulière se rapportant au montant indiqué dans l’offre ou aux modalités de paiement.

La proposition financière doit être soumise en **TTC** conformément à la législation applicable. Toutefois, le montant final du marché attribué peut-être versé au soumissionnaire retenu en TTC ou HT, en fonction des exonérations fiscales dont bénéficie la CPS dans les États et Territoires membres en sa qualité d’organisation intergouvernementale.

Le formulaire ci-après est fourni à titre indicatif. Le soumissionnaire est libre de soumettre son offre financière à la CPS sous une autre forme, dès lors qu’elle est conforme aux instructions données dans la présente demande de devis/le présent appel d’offres et en particulier aux instructions ci-après :

Conformément aux dispositions de la loi de Pays n°2021-47 du 25 octobre 2021 portant diverses exonérations en matière de taxe sur la valeur ajoutée et de droits de douane, il est rappelé que l’offre financière ci-dessous ne doit intégrer ni la TVA ni les droits de douane sur les fournitures directement commandées dans les pays de l’UE.

**Variantes :**

Pour la réponse à "l'offre de base", les candidats sont invités à compléter le BPU proposé. Pour la réponse aux variantes, les candidats peuvent adapter le BPU en fonction de leur offre. L'ensemble des BPU complétés sont à remettre dans un même e-mail.



**Joindre au formulaire le bordereau de prix (BPU) dûment rempli et signé en version Excel et Pdf (Annexe 6), pour l’offre de base et pour chaque variante.**

**Prix de l’offre (en chiffres et en lettres, en Francs Pacifique (XPF) et toutes taxes :**

|  |
| --- |
| **Pour le soumissionnaire** : *[Insérez ici le nom de l’entreprise]* |
|

|  |
| --- |
| Signature : |

Nom du**·**de la représentant**·**e : *[Insérez ici le nom du·de la représentant·e]*Fonction : *[Insérez ici la fonction du·de la représentant·e]* |
| Date : *[Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date]* |